



Estimation dommage interets

Par **JulesK**, le **11/12/2016 à 14:10**

Bonjour,
Je vous écris car j'aimerais être éclairé par rapport à une affaire en cours. Il y a 2 ans j'ai été violemment agressé par une personne X. (Je tiens à préciser que X avait déjà agressé similairement une autre personne 3 ans auparavant).
X a été condamné à 1an de prison "ferme aménageable" et 1an avec sursis suivis de 3ans de mise à l'épreuve.
Bilan pour moi : 2 trauma crânien, perte de l'odorat et 31 jours d'ITT.
2 ans après, le procès est toujours en cours avec confirmation d'un médecin désigné par le tribunal de la perte partielle de l'odorat.
Cependant, récemment X a encore agressé une tierce personne et cette fois X a pris 17 mois de prison dont 2 avec sursis. Alors que X était en sursis.
Mon procès n'étant pas terminé, je voudrais savoir si vous aviez une idée de combien je pourrais réclamer en dommages et intérêts ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **11/12/2016 à 15:51**

Bjr,
Seul un expert est capable de chiffrer cela après examen.

Par **JulesK**, le **11/12/2016 à 18:04**

Savez vous si il existe des jurisprudences similaire ? Ce qui est réclamé en général ?